



Association loi 1901

Fédération Nationale des Bateaux Ecoles

BUTS

Héritière de la F. E. E. C. N. P. M.

DÉFENSE de l'activité des Établissements d'Enseignement de la conduite des Navires de Plaisance à Moteur

PROMOTION AIDE à toutes **ENTREPRISES, INITIATIVES** ou **ŒUVRES** de nature à servir ou à développer les dits intérêts.

SOUTIEN

PRESIDENT

Pierre Bost

Courriel : president@fnbe.fr

Monsieur François de RUGY
Ministre d'état, ministre de la
Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 Bd. Saint Germain
75007 PARIS

Quimper, le 17 mai 2019

Objet : Manque de place aux examens

Monsieur le Ministre d'État,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le courrier que nous avons adressé à Monsieur le Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes suite aux grandes difficultés que rencontrent les apprenants aux différents titres de conduite des bateaux de plaisance à moteur du fait des délais exorbitants pour se présenter à l'examen.

Nous espérons que vous saurez trouver une solution à cette situation qui devient catastrophique pour les établissements de formation, mettant en péril leur survie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre d'État l'expression de ma haute considération.

Pierre Bost - Président
Chevalier du Mérite Maritime

P. J.

Lettre à Monsieur le Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes